

# LES VOIX URBAINES

---

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

---

Nom de l'artiste ou du groupe\* : .....

Site internet de l'artiste ou du groupe\* : .....

Myspace / Blog de l'artiste / Autre : .....

Producteur\* : .....

Distributeur : .....

Tourneur : .....

Nom du représentant du label\* : .....

Prénom du représentant du label\* : .....

Adresse du label\* : .....

Téléphone du label\* : .....

E-mail\* : .....

---

Titre de l'album présenté\* : .....

Style musical de l'album présenté\* :  Rap  Reggae/Dance hall  R&B  Soul  Slam

Date de sortie commerciale de l'album présenté\* : .....

*« L'album doit avoir été produit par un producteur phonographique ayant son siège social en France. Il doit être licitement sorti commercialement dans le réseau des magasins de vente au détail en France pendant l'année 2009. Il doit comporter à titre principal les interprétations d'un artiste interprète ou d'un groupe. Les albums de reprises, album Live ou réédition ne sont pas acceptés. L'artiste ou groupe présenté ne doit avoir obtenu aucun album d'or certifié par le SNEP ou l'UPFI avant la présente compétition. »*

\*mentions obligatoires

# LES VOIX URBAINES

## Vos engagements :

L'inscription au prix « Les Voix Urbaines » implique l'adhésion pleine et entière au règlement général disponible sur [www.prixlesvoixurbaines.com](http://www.prixlesvoixurbaines.com) et déposé au rang des minutes des Huissiers de Justice associés S.C.P. Perseau & Lemaire 26 rue du signe 95270 Luzarches.

En cas de pré-sélection de votre artiste par le Jury vous vous engagez à :

- Garantir au maximum la présence de l'artiste dans le cadre de la promotion du prix
- Garantir sa participation au spectacle de remise du prix le 7 juin 2010 au Casino de Paris
- Prendre en charge les frais et les contrats afférents à la prestation live de l'artiste et de ses musiciens

## Pièces à joindre :

- 15 albums (les CD promo sont acceptés)
- 15 biographies
- 1 Chèque de 10€ à l'ordre de DIX MILLE LIEUX correspondant aux frais d'inscription. Une facture pourra vous être transmise sur demande

L'ensemble est à retourner **avant le 29 Janvier 2010** par courrier à :

**DIX MILLE LIEUX – PRIX LES VOIX URBAINES – 4bis rue Pierre Hémonnot – 95210 Saint Gratien**

Fait à

Le

Nom :

Prénom :

Signature précédé de la mention manuscrite «lu et approuvé » :